



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES  
DE LA PREFECTURE DU VAL DE MARNE DANS  
LE CADRE DU DISPOSITIF DE DOTATION A  
L'INVESTISSEMENT LOCAL**

**DÉCISION N° DM-21-253  
EN DATE DU 06 JUILLET 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de modernisation du système de sécurité et de mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'Hôtel de ville de Vincennes, dont le montant est estimé à 580 K€ HT,

**CONSIDÉRANT** que ce projet s'inscrit dans le cadre de la subvention de dotation de soutien à l'investissement local;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès de la Préfecture du Val-de-Marne, au titre du dispositif de dotation à l'investissement local, une subvention pour la réalisation de la modernisation du système de sécurité et de la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'Hôtel de ville de Vincennes ;

**DE SIGNER** les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210706-lmc1H8725H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021  
Date de Publication : 06/07/2021